

Commission CFSS

Président : Sébastien HACOUT

Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2017

Composition

- Marion Auguste
- Delphine Berard
- Julie Couton
- Prunelle Frey
- Sébastien HACOUT
- Gwynplaine Manach
- Stéphanie Raulet

Les scoreurs en quelques chiffres :

*C'est 1366 inscrits au rôle susceptibles de scorer (sous réserve de licence)
90,6% sont des scoreurs de premier niveau : départemental
6,8% ont un SR1 quand seulement 1,8% ont un SR2 et 0,7% un SN
35 scoreurs seulement sont susceptibles de scorer de la D1/D2 et à terme la N1.*

Il y a, en tout, 17 formateurs dont 7 INS, mais tous n'exercent plus régulièrement

Formation

Sur 2016, il y a eu 11 formations Scoreurs Départementaux, 4 SR1, 1 SR2 et une session pour les instructeurs IRS/INS. Le bilan est plutôt en augmentation par rapport aux années précédentes.

Compétitions européennes et Challenge de France

Après une longue vacance de poste, La CFSS s'est reconstituée en pleine saison (Mai 2016) avec un programme chargé de compétitions nationales et européennes (CEB seniors et U15).

J'ai été surpris par le faible nombre de candidats potentiels et le manque de disponibilité des scoreurs pour répondre aux exigences de ce niveau de compétition. Il y a, d'une part, trop peu de personnes formées pour pouvoir gérer sereinement l'ensemble des plateaux, d'autre part peu de motivation à venir officier. Il est vrai que les événements se déroulent souvent en semaine, nécessitant de prendre des congés spécifiques.

Sur le challenge de France, il nous manquait une personne par rapport au cahier des charges. Pour les deux compétitions de la CEB, il a été aussi juste de trouver les effectifs requis.

D'avantage encore que les arbitres, la majorité des scoreurs œuvrent pour rendre « service » à leur club où dans le meilleur des cas à leur ligue.

Les déplacements sont rares, aussi est-il de réussir à les mobiliser pour participer à des événements parfois loin de chez eux et souvent centralisés autour de Paris. De plus, les contraintes budgétaires incitent à essayer de privilégier les scoreurs les plus proches, augmentant ainsi le sentiment de délaissement des plus éloignés.

Il faut réussir à rompre cet isolement afin de remotiver ces personnes.

Il est important de sensibiliser tous les acteurs à l'importance du scorage à son exploitation grâce aux statistiques. De la qualité de chaque travail effectué sur le terrain dépendra la justesse et l'exactitude des statistiques générées pour les différents championnats. C'est par l'accompagnement des nouveaux diplômés, par des responsables au niveau des Ligues et CD, que cette responsabilisation prendra vraiment un ancrage profond.

Championnats nationaux

Sur les championnats nationaux, de la N2 à D1, le scorage fourni est globalement très satisfaisant et a permis aux statisticiens désignés par la CFSS de produire une production rapide et de qualité des statistiques après chaque week-end. Je remercie à ce titre tous les scoreurs qui sont intervenus sur ces compétitions. Je remercie particulièrement Gwynplaine Manach qui a coordonné la saisie ainsi que tous ceux qui ont passé leurs dimanche soir à rentrer les scans dans Statcrew : (Caroline Piau, Delphine Berard, Pascal Osmont, Soazik Klein, Aude Fatout, Didier Chenal, Pascal Maitrot). C'est grâce à eux que la très grande majorité des rencontres étaient disponibles sur le site ffbstat.fr avant le mercredi soir quand il n'y avait pas de problème de scan ou d'envoi.

De plus en plus de monde se forme à l'utilisation de statcrew, c'est là aussi un effort à poursuivre afin de pouvoir s'assurer d'une plus grande répartition de cette saisie.

Les finales jeunes ont donné plus de difficultés pour les nominations du fait des formules très tardives et, là encore, du peu de disponibilité des scoreurs les plus diplômés.

Pour le Softball, la CFSS remercie une nouvelle fois Pascal Maitrot qui a œuvré tant au niveau des statistiques que lors du scorage des finales.

La provision pour statistiques demandée à toutes les équipes pour la saisie des matchs a globalement été bien comprise et acceptée.

Pour 2017, une provision sera également demandée pour le scorage de D1/D2 baseball. L'objectif étant de faire un premier pas vers une nomination de tous les officiels par les instances fédérales sur les compétitions nationales. Néanmoins, afin de s'assurer que chaque club participe à l'effort et se responsabilise sur les frais engagés, la CFSS demandera à chaque club recevant de proposer un scoreur ayant le grade requis. La CFSS validera ou non la nomination et communiquera aux clubs. Si la CFSS doit nommer un autre scoreur ou si le scoreur proposé n'est pas local, Le club recevant se verra refacturer des frais de déplacement et d'hébergement par la CFSS.

La procédure des nominations sera communiquée dès que possible.